

# Reporterre

le quotidien de l'écologie

## Contre la crise climatique, les grandes entreprises françaises ne font rien

3 mars 2020 / [Lorène Lavocat \(Reporterre\)](#)



Dans une étude publiée lundi 2 mars, l'ONG Notre Affaire à tous constate que l'écrasante majorité de 25 grandes entreprises françaises n'a pris aucune mesure pour limiter les conséquences de son activité sur le climat.

---

Pas de quoi lancer un cocorico : nos entreprises nous emmènent droit dans le mur du réchauffement. C'est le résultat d'une étude publiée lundi 2 mars par l'ONG Notre Affaire à tous sur la « *vigilance climatique* » des entreprises françaises : « *Aucune multinationale française n'a adopté d'objectif à 1,5 °C* », alertent ses auteurs. En clair : aucun des 25 plus gros pollueurs hexagonaux n'a mis en place une stratégie de diminution des conséquences de son activité sur le climat en lien avec une trajectoire visant à maintenir à 1,5 °C l'augmentation des températures par rapport à l'ère préindustrielle. BNP, Total, Engie, Bouygues... « *ces 25 entreprises ont pourtant un bilan carbone huit fois supérieur à celui du territoire français* », précise Paul Mougeolle, auteur principal de ce rapport.

Les gaz à effet de serre auxquelles ces entreprises sont liées contribuent dangereusement au dépassement de l'objectif 1,5 °C de l'Accord de Paris. Le Giec [*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*] a confirmé en 2018 les risques d'atteintes graves et irréversibles aux droits humains et à l'environnement qui surviendront au-delà d'un tel réchauffement. Malgré cela, aucune entreprise ne s'est fixé un tel objectif de limitation de la température.

Pour parvenir à cette conclusion, Notre Affaire à tous s'est appuyée sur le devoir de vigilance, mis en place depuis la loi du 27 mars 2017 : « *Celle-ci contraint chaque société mère basée en France de grands groupes transnationaux à publier un plan de vigilance visant à "identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant des activités de la société et de celles des sociétés qu'elle contrôle directement ou indirectement"* », rappelle le rapport, financé par un projet universitaire.

Pendant un an, avec ses collègues, Paul Mougeolle a donc épluché les « *plans de vigilance* », mais également d'autres documents stratégiques des 25 multinationales françaises les plus émettrices. Première surprise, « *10 entreprises sur 25 (soit 40 %) n'intègrent pas du tout le climat à leurs plans de vigilance, alors que leurs activités ont un impact non négligeable sur le système climatique* », dit l'étude. Autres critères scrutés : « *On a regardé si elles étaient transparentes sur leurs émissions de gaz à effet de serre, si elles sont conscientes du problème climatique et des risques liés, et si les mesures qu'elles prennent, notamment les mesures concrètes de réduction des gaz à effet de serre, sont suffisantes mais aussi crédibles et cohérentes* », explicite M. Mougeolle. Pour chaque élément, une note sur 100 a été attribuée à l'entreprise ; seul un résultat final de 100/100 garantirait que l'entreprise se conforme bien à une stratégie compatible avec un réchauffement limité à 1,5 °C. Le tout a suivi une méthodologie d'analyse juridique validée par des chercheurs.



Sur la ligne d'arrivée, les bonnes élèves se font rares : 20 sociétés mères sur 25 n'ont pas obtenu la moyenne, et aucune ne met en œuvre toutes les mesures nécessaires pour faire baisser significativement ses émissions. Dans le haut du panier, Schneider Electric, avec une note de 77,5 %, a pris « *des mesures intéressantes de lutte contre le changement climatique* », mais n'aborde pas le « *climat dans son plan de vigilance* ». À l'autre bout du classement, le groupe gazier Air Liquide, la banque Natixis et le pétrolier Total n'atteignent même pas 20/100.

### De multiples leviers d'action pour réduire les effets sur le climat

Dans le secteur de l'énergie, « *aucune entreprise ne reconnaît explicitement contribuer au réchauffement climatique* », regrette le rapport. Total notamment « *a une stratégie climat de façade et continue d'investir à 95 % environ dans les hydrocarbures* ». Quant aux banques et assurances, aucune n'obtient la moyenne, car « *aucune ne s'est désengagée du financement du pétrole et du gaz conventionnels* ».

Bien souvent, les entreprises pèchent par omission, en ne reportant pas la totalité de leurs émissions. Ainsi, les constructeurs Eiffage, Vinci et Bouygues ne prennent pas en compte l'impact climatique lié à l'utilisation de leurs infrastructures : « *Le goudron coulé pour faire une autoroute va faire rouler des voitures thermiques, qui vont émettre* », illustre Paul Mougeolle. Idem pour Carrefour et Auchan qui n'intègrent pas les émissions liées à la production agricole. Autre écueil, les informations sont parfois trompeuses ou floues : Veolia s'engage à la neutralité

carbone sans donner de date, Danone parle de zéro déforestation en 2020 sans dire comment elle va s'y prendre.

Pourtant, les multinationales ont de multiples leviers d'action pour réduire leurs effets sur le climat. « *Si les banques cessent de financer les énergies fossiles, si les entreprises du secteur énergétique réduisent drastiquement leurs émissions, cela aura un impact sur l'ensemble du modèle économique* », soutient Paul Mougeolle. Le plan de vigilance apparaît ainsi comme une première étape essentielle, car juridiquement contraignant.

Après avoir assigné l'État et Total en justice pour inaction climatique, Notre Affaire à tous pourrait utiliser cette étude pour « *contraindre les entreprises à plus d'ambition* », selon les mots de Marie Toussaint, membre de l'ONG et députée européenne écologiste. Des courriers d'interpellation ont ainsi été envoyés aux dirigeants des 25 entreprises retardataires... Avant, peut-être une action en justice. « *La loi sur le devoir de vigilance donne la possibilité à toute personne pouvant justifier d'un intérêt à agir de demander au juge une injonction en cas de manquement à la loi* », rappelle ainsi le rapport.

Pour Marie Toussaint, « *si on n'est pas en mesure de contraindre les entreprises, principales émettrices, à agir, on n'arrivera pas à protéger le climat* ». Elle ajoute : « *Tant qu'on restera dans le dogme absolu de la croissance, sans prendre en compte les droits de la nature et les limites planétaires, on ne pourra pas s'en sortir.* » À bon entendeur...

• Télécharger le rapport :



---

**Lire aussi :** [90 entreprises sont responsables de 50 % du réchauffement climatique](#)

---

**Source :** Lorène Lavocat pour Reporterre

**Photos :** © Lorène Lavocat/Reporterre sauf

. chapô : La Défense, le quartier d'affaires de l'ouest parisien, siège de nombreuses maisons mères. [Wikipedia](#) (Arthur Weidmann/CC BY-SA 2.0)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Contre-la-crise-climatique-les-grandes-entreprises-francaises-ne-font-rien>